

CONCERTATION SUR LE PROJET D'USINE DE PRODUCTION D'HYDROGENE VERT « H2V 59 » A LOON-PLAGE ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DE CLOTURE DU 29 JUIN 2021

La réunion a duré 1 heure 15 minutes et a réuni 8 participants sur Zoom.

En tribune :

- **Benoît VANTOUROUT**, directeur du développement de H2V
- **Daniel GRONDIN**, chef de projet H2V59
- **Aurélien LESPINASSE**, responsable de projets RTE
- **Fabrice MAZOUNI**, Directeur du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois

Garants de la concertation (Commission nationale du débat public) :

- **Isabelle JARRY**
- **Christophe BACHOLLE**

Modération :

- **Rachid LAMRINI**, Systra

Déroulé de la réunion

Le diaporama de présentation du projet est disponible en annexe. Le lien vers la vidéo de la réunion est disponible sur [le site internet du projet](#). La réunion avait lieu en présentiel pour les intervenants en tribune, le public participait en visioconférence avec la possibilité d'intervenir directement à l'oral, ou par écrit. Seule une question a été posée par écrit.

1. Ouverture

Accueil et présentation des modalités de la réunion par **Rachid LAMRINI**, Systra.

2. Première séquence : présentation et rappel du processus de concertation, chiffres et thèmes clés de la participation pendant la phase de concertation continue et point sur l'avancement du projet.

Échanges avec le public.

3. Deuxième séquence : suivi des engagements de H2V et RTE et témoignage de Fabrice MAZOUNI sur la thématique de l'eau.

Échanges avec le public.

4. Clôture de la réunion

Point sur les prochaines étapes : le rapport des garants et l'enquête publique

1. Ouverture

Rachid LAMRINI, Systra présente le programme de la réunion, les intervenants en tribune et les règles pour la participation du public en visioconférence.

2. Première séquence : présentation du projet et de son avancement, rappel du processus de concertation, chiffres et thèmes clés de la participation pendant la concertation continue

Daniel GRONDIN, chef de projet H2V59, présente les principales caractéristiques du projet H2V59 (objectifs, procédé, aménagements, localisation, emplois). Il rappelle qu'il s'agit d'un projet de production d'hydrogène vert par électrolyse de l'eau, que le projet vise à produire 28 000 tonnes d'hydrogène vert par an et qu'il représente un investissement entre 230 et 250 millions d'euros. Il rappelle aussi que l'usine se situera sur le domaine portuaire du Grand Port Maritime de Dunkerque, à Loon-Plage.

Daniel GRONDIN annonce que la mise en service est envisagée en 2023 pour la première unité de production et en 2024 pour la seconde.

Aurélien LESPINASSE, responsable de projets RTE, présente le projet de raccordement de l'usine H2V59 au réseau électrique et le fuseau de moindre impact validé¹ par Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque lors de l'instance locale de concertation. Le raccordement consistera en la création d'une liaison souterraine de 225 000 volts, entre le poste électrique existant de Grande-Synthe et le site du projet H2V59.

Isabelle JARRY et **Christophe BACHOLLE** se présentent. **Isabelle JARRY** présente la Commission nationale du débat public (CNDP) et le rôle des garants. (Cf. *diaporama en annexe*). Elle rappelle la procédure de concertation préalable du projet H2V59 qui a eu lieu en 2020 (Bilan de la concertation préalable disponible [ici](#)).

Daniel GRONDIN, H2V, présente les éléments clés de la participation du public pendant la phase de concertation continue. Il présente le calendrier prévisionnel du projet et les prochaines étapes à venir, dont l'enquête publique.

Daniel GRONDIN, H2V, rappelle les engagements de H2V², pris à l'issue de la première phase de concertation, et présente les actions réalisées et celles qu'il restera à mettre en œuvre dans le cadre de la future construction et exploitation de l'usine. (Cf. *diaporama en annexe*)

¹ Plus d'informations sur le fuseau de moindre impact [ici](#)

² L'ensemble des engagements sont accessibles [ici](#)

Il indique que le public a été informé de manière continue au travers de *newsletters*, de la publication des fiches de synthèse de l'étude d'impact, notamment sur l'acoustique, la faune et la flore et sur le raccordement³. Il rappelle aussi une publication régulière d'informations sur le site Internet de la concertation « www.H2V59-concertation.net ». Il souligne qu'il y a eu une étape importante du débat lors de la réunion avec des associations environnementales sous l'égide de l'ADELFA en septembre 2020. Il ajoute que la mairie de Loon-Plage et la communauté urbaine de Dunkerque ont été régulièrement tenues informées de l'avancement du projet et des engagements pris. Enfin, il souligne la participation de H2V au salon « DK job online » en mai 2021, qui a permis de donner une perspective aux demandeurs d'emploi intéressés par le projet.

Daniel GRONDIN précise les chiffres de fréquentation du site internet et l'importance des questions posées sur le thème de l'emploi pendant la phase de concertation continue.

Sur le plan du calendrier du projet, **Daniel GRONDIN, H2V**, présente les prochaines étapes du projet : une demande de dérogation au Comité national de la Protection de la Nature concernant les espèces protégées est en cours, l'enquête publique prévue *a priori* en octobre 2021, l'obtention des autorisations est attendue début 2022. Il estime que la mise en service de la première unité de production serait en 2023 et la seconde en 2024.

Échanges

Isabelle JARRY, garante, demande comment H2V a perçu la concertation car il s'agissait d'une première expérience pour la société et comment H2V a pu mettre à profit l'apport des contributions du public.

Réponse de H2V :

Benoît VANTOUROUT, H2V, considère que la concertation permet de répondre aux questions du public et de mieux préparer les phases de demandes d'autorisation qui suivent. Surtout lorsque la participation du public est importante. Il indique également la nécessité pour les industriels de mieux intégrer le processus de concertation dans le calendrier global, afin de réaliser un projet dans un délai raisonnable pour l'entreprise et suffisant pour la concertation.

3. *Suivi des engagements de H2V et RTE et témoignage du Syndicat des eaux du Dunkerquois*

Benoît VANTOUROUT, H2V, présente les différents engagements⁴ pris par H2V à l'issue de la phase de concertation préalable :

- Poursuivre du dialogue et l'information du public.
- Conduire une gestion commune du risque industriel via l'adhésion à l'association AG2PDK.
- Mener des études pour économiser l'eau, sur la possibilité d'utiliser de l'eau de mer.

³ Fiches et newsletters disponibles [ici](#)

⁴ L'ensemble des engagements sont accessibles [ici](#)

Benoit VANTOUROUT, informe qu'à la suite de ces études, H2V a décidé de modifier le projet et d'utiliser des tours de refroidissement de type hybride qui permettent d'économiser jusqu'à 30% de l'eau consommée lors du refroidissement. En revanche, l'utilisation d'eau de STEP (station d'épuration des eaux usées) et d'eau de mer est apparue trop complexe à mettre en œuvre à l'échelle du projet H2V59.

Benoit VANTOUROUT, rappelle que d'autres engagements seront mis en œuvre au cours des phases de construction et d'exploitation.

Fabrice MAZOUNI, Directeur du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, explique que le site du Grand Port Maritime de Dunkerque dispose un réseau d'eau spécifique, puisée dans un bief du canal de Bourbourg (eau de surface), qui permet de distribuer une eau non-potable destinée au secteur industriel. Ce réseau est géré par le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois. Il ajoute à cela que les eaux de surface sont disponibles une grande partie de l'année ; cela dit, en période d'étiage (de mi-août à mi-septembre selon les années), l'eau est moins disponible et une vigilance accrue est nécessaire pour s'assurer de la disponibilité des volumes d'eau.

Il explique que H2V a étudié des solutions techniques pour optimiser les consommations d'eau de l'usine. Il indique que d'autres dispositions ont été explorées, notamment le fait de privilégier l'arrêt annuel de maintenance de l'usine en période d'étiage.

Fabrice MAZOUNI, note que H2V s'est inscrit dans plusieurs démarches développées sur le territoire par le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, la Communauté urbaine de Dunkerque et le Grand Port Maritime de Dunkerque, qui ont engagé une réflexion pour veiller à une consommation optimisée de l'eau dans le cadre de l'économie circulaire. Pour cela des outils ont été créés, notamment la « toile des eaux industrielles » développée par le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois et l'agence d'urbanisme (l'AGUR), pour mieux connaître les différents usages et rejets en eau industrielle sur le territoire. Il cite également la « démarche Epiflex », qui consiste à utiliser de la chaleur fatale pour générer de l'eau osmosée (filtration pour séparer les sels minéraux de l'eau) à partir d'une eau industrielle, voire d'une eau provenant d'un rejet industriel. Il précise enfin que les eaux rejetées de stations d'épuration pourraient éventuellement être directement utilisées par les industriels, plutôt que d'être rejetées dans le milieu naturel.

En guise de conclusion, **Fabrice MAZOUNI** affirme que les différents projets qu'il a cités concourent à économiser la ressource en eau et que la société H2V59 s'est engagée pleinement dans cette démarche.

Benoit VANTOUROUT, H2V, remercie Fabrice MAZOUNI pour son soutien sur les sujets de consommation de l'eau et de valorisation de la chaleur fatale de l'eau (40 à 50°C) de l'usine.

Aurélien LESPINASSE, RTE, indique que l'écoute des expressions du public a amené RTE à s'engager sur quatre thèmes :

- Poursuivre l'information et la participation du public,
- Prendre en compte les contraintes d'occupation du sous-sol par les réseaux,
- Réaliser la liaison électrique en souterrain,
- Favoriser l'insertion par l'emploi local.

Aurelien LESPINASSE, présente les actions mises en œuvre par RTE et celles à venir en phase travaux :

- Poursuivre l'information et la participation du public, qui s'est traduite par la publication de trois fiches thématiques : une sur le rôle de RTE dans ses missions de transport d'électricité, une autre sur le fonctionnement de la « concertation Fontaine » et une troisième sur l'hydrogène et la gestion du réseau. Il ajoute que RTE, aux côtés de H2V, a poursuivi la démarche de réponses aux questions posées sur internet, et a réalisé trois lettres d'information du projet. RTE prévoit de poursuivre l'information aux riverains sur les travaux à venir. (*L'ensemble des fiches et lettres d'information sont disponibles [ici](#)*).
- Prendre en compte les contraintes d'occupation du sous-sol par les différents réseaux. Cet engagement s'est traduit par des rencontres avec les gestionnaires de réseau (GRT Gaz, Enedis, Arcelor, GPMD) et la prise en compte de ces contraintes dans le choix du fuseau de moindre impact.
- Réaliser la liaison électrique en souterrain.
- Favoriser l'insertion par l'emploi local, qui se traduit par des clauses contractuelles d'insertion dans les marchés travaux de RTE.

Echanges

Question d'un internaute : « comment se déroule le traitement de l'eau dans l'usine H2V59 »

Réponse de H2V :

Benoît VANTOUROUT, H2V, répond que l'usine est alimentée en eau industrielle, puis l'eau entre dans un procédé d'épuration. Il détaille en expliquant que l'eau est filtrée par deux procédés successifs : un premier procédé d'ultrafiltration pour éliminer les impuretés plus importantes. Ensuite, une phase d'osmose inverse (simple ou double étage) qui permet d'obtenir deux niveaux de qualité de l'eau selon l'usage souhaité. Pour l'eau qui servira à l'électrolyse (*casser la molécule d'eau en hydrogène et oxygène gazeux sous l'action de l'électricité*), le niveau de pureté nécessaire est plus important que pour l'eau de refroidissement des équipements. Une partie l'eau rejetée par l'osmose inverse sera réinjectée en début de cycle pour récupérer un maximum d'eau, ensuite l'ensemble des impuretés extraites sont récupérées et rejetées au canal des Dunes via une canalisation.

Rachid LAMRINI soulève une question qui a été posée de nombreuses fois au cours de la concertation : "Comment l'implantation de l'usine va-t-elle favoriser l'emploi local ?"

Réponse de H2V :

Benoît VANTOUROUT, H2V, annonce que H2V est partenaire du projet de H2 Académie en Normandie au sein de la communauté de communes Caux-Seine Agglo, qui proposera des formations spécifiques (BTS entre autres) sur l'hydrogène. En complément, il ajoute qu'il y a aussi une initiative en ce sens dans le dunkerquois avec [Euraénergie](#), pour développer les compétences dans le domaine de l'hydrogène localement. Il ajoute que H2V a un partenariat

avec un fabricant d'électrolyseurs (Hydrogen Pro) et une clause pour que ce dernier s'implante en France. Enfin, H2V souhaite développer un partenariat étroit avec l'association « Entreprendre Ensemble » sur le territoire, pour favoriser l'accès à l'emploi pour les Dunkerquois.

Rachid LAMRINI, demande aux garants leurs avis sur le respect des engagements pris par H2V et RTE.

Isabelle JARRY, garante, précise que la CNDP a le rôle d'informer le public pour qu'il puisse mieux s'emparer du projet et formuler ses questions ou avis. Elle poursuit son propos en précisant que la CNDP n'est pas une autorité prescriptive, mais qu'elle émet uniquement des avis. Elle confirme que les recommandations issues de la première phase de concertation ont été suivies par les maîtres d'ouvrage, elle note que des fiches techniques ont été faites à destination du public sur la distinction entre l'énergie renouvelable et non-renouvelable (par H2V), sur la manière d'acheminer de l'électricité (par RTE).

Isabelle JARRY indique que, parfois, le rôle des garants consiste à demander des informations plus précises ou plus claires aux maîtres d'ouvrage, afin que le public ait accès à une information complète et comprenne les enjeux des projets. A ce titre, elle souligne l'attention avec laquelle H2V a répondu aux demandes, en particulier lors des réunions avec les associations environnementales.

4. Les suites du processus de concertation et du projet H2V59

Benoît VANTOUROUT, H2V, rappelle que les garants publieront un bilan sous forme d'un rapport à l'issue de cette phase de concertation continue. Il précise qu'ensuite, aura lieu l'enquête publique qui durera un mois et démarrera *a priori* en octobre 2021 en fonction de la décision du Préfet. Il souligne qu'à cette occasion, le public aura accès à l'ensemble du dossier d'étude d'impact et de présentation détaillée du projet sous ses aspects techniques, environnementaux et de sécurité.

Il ajoute que la délivrance des autorisations par la Préfecture est estimée pour le début de l'année 2022.

Il précise que H2V a réalisé un travail important sur les dossiers environnementaux et les espèces protégées, avec l'objectif de préserver l'environnement en appliquant la démarche « Eviter - Réduire - Compenser ».

Aurélien LESPINASSE, RTE, affirme que la concertation préalable et la concertation Fontaine ont permis à RTE de proposer un fuseau de moindre impact, pour réaliser le raccordement électrique de l'usine H2V59. Ce fuseau a été validé par le Sous-Préfet de Dunkerque, il correspond à une bande d'environ 300 à 400 mètres de large entre le poste électrique de Grande-Synthe et le site de H2V59 (*La carte et les informations sur le fuseau sont disponibles [ici](#)*). Il précise que les études se poursuivent pour définir un tracé de détail en tenant compte de tous les enjeux techniques et environnementaux notamment. Lorsque le tracé sera défini, RTE déposera la demande de déclaration d'utilité publique pour la liaison souterraine en fin d'année 2021, pour une obtention de l'autorisation 6 à 8 mois après le dépôt de la demande.

Christophe BACHOLLE, garant, confirme avec Isabelle JARRY, que les garants vont rédiger courant juillet 2021, le bilan de la concertation continue. Ce dernier permettra de relater l'ensemble des initiatives et actions de concertation mises en place entre la fin de la concertation préalable et l'ouverture de l'enquête publique. Le bilan sera joint au dossier d'enquête publique, tout comme le bilan de la concertation préalable de décembre 2019 (disponible [ici](#)).

5. Clôture de la réunion

Rachid LAMRINI remercie les intervenants et les responsables du site de La Turbine à Dunkerque, où s'est tenue la réunion.

Isabelle JARRY remercie H2V et RTE, et souligne leur bonne volonté dans la démarche de concertation. Elle se félicite que les éléments d'information restent disponibles et consultables par le public sur le site de la concertation. <https://h2v59-concertation.net/>

Christophe BACHOLLE, estime que la concertation a permis de donner plus de visibilité aux collaborations entre l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels autour du projet, tel que le démontre le travail sur l'eau réalisé avec le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois. Il considère que la concertation a servi à la fois d'aiguillon et de caisse de résonance à cette collaboration entre les acteurs institutionnels.

Aurélien LESPINASSE, RTE, remercie l'ensemble des personnes qui ont participé et ce sont exprimées. Il indique que les contributions ont été prises en compte dans la conception du projet de raccordement. Il remercie les garants et note que leur appui a permis d'utiliser des outils et modalités qui ont favorisé et facilité l'expression du public.

Benoît VANTOUROUT, H2V, remercie les garants, RTE, ainsi que les acteurs du Dunkerquois qui ont soutenu le projet. Il remercie également le public pour sa participation.

Daniel GRONDIN, H2V, remercie les prestataires Systra et Happy Day pour leur accompagnement. Il déclare avoir apprécié la variété des modalités de concertation (université, marché, commerces) qui ont permis de toucher une grande diversité de participants.